

05

Hautes-Alpes

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Assemblée générale du CAUE 05

Conférence - Débat

« Loi Climat et Résilience & Interdiction de location des « passoires thermiques » : Règlements, contexte et enjeux haut-alpins.

Jeudi 30 mars 2023

La loi Climat et Résilience prévoit l'interdiction progressive de mise en location des logements les moins performants énergétiquement, généralement qualifiés de « passoires thermiques ».

Les logements concernés sont identifiés dans le cadre de la réalisation du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

Cette réglementation va avoir un impact fort sur le parc de logements locatifs (privé, public, social, ou encore touristique) et de possibles conséquences économiques et sociales auxquelles le territoire devra s'adapter et répondre.

Le CAUE des Hautes-Alpes a souhaité se saisir de cette question en organisant cette conférence –débat, avec 2 objectifs :

- ✓ **présenter cette importante évolution réglementaire**, au travers l'intervention de l'Institut National de la Consommation,
- ✓ **échanger sur le contexte et les conséquences locales**, grâce à une table ronde réunissant différents acteurs départementaux.

Infos pratiques

Date:

Jeudi 30 mars 2023

Horaires:

- ✓ 13h30 Accueil – café
- ✓ 14h00: Assemblée générale
- ✓ 15h00: Conférence
- ✓ 18h00: Clôture

Lieu:

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux
05 000 GAP

Participation libre et gratuite
Inscription souhaitée auprès du CAUE ou via le lien suivant:

<https://forms.gle/iRMrW5gugBapYBnq6>

NOS PARTENAIRES



ORDRE
DES
ARCHITECTES



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ALPES DU SUD

UPI05
Urbanisme • Habitat • Qualité • Régulation



Notaires
Hautes-Alpes



CONTACTEZ-NOUS!

1 avenue Alexandre Didier 05200 EMBRUN

Tél. : 04 92 43 60 31

j.breniere@caue05.com

www.caue05.fr

PROGRAMME (conférence)

Animation : David ABITTAN, directeur associé de THEMAPROD,
rédacteur en chef tema.archi

Ouverture

15h00 : propos introductifs
et présentation de la conférence

Marc VIOSSAT,

Président du CAUE 05

Jean-Marie BERNARD,

Président du Département

Thierry CHAPEL,

Directeur Départemental des Territoires

LA REGLEMENTATION

15h15 : cadre règlementaire
et contexte national

➤ **Origine de la loi**

logement et émission de gaz à effet de serre, état des lieux du parc locatif, réglementations antérieures,...

➤ **Contenu de la loi**

introduction d'un critère de décence, logements concernés et dérogations, calendrier des interdictions, risques encourus, ...

➤ **Le Diagnostic de Performance Energétique « DPE »**

quand et comment le réaliser, que prend il en compte et comment, à quoi correspondent les étiquettes attribuées, opposabilité, fiabilité et limites, ...

➤ **Questions, échanges et débats avec la salle**

INTERVENANT: Virginie POTIRON

Juriste à l'Institut National de la Consommation.

Pause (16h15 – 16h30)

LE CONTEXTE LOCAL

16h30 : table ronde des acteurs locaux

➤ **Quelles conséquences ?**

impact économique, social, sur le marché de l'immobilier, ...

➤ **Quels accompagnements techniques et financiers pour la rénovation énergétique ?**

pour les propriétaires privés, pour les locataires, pour les copropriétés, pour les bailleurs, pour les collectivités,

➤ **Exemples d'initiatives locales**

➤ **Questions, échanges et débats avec la salle**

PARTICIPANTS:

Laurence AGULHON, *chargée de mission, SOLIHA Alpes du Sud*

Michel ANDRE, *réfèrent énergie à Ingénierie Territoriale 05 (IT05)*

Yvan CHAIX, *directeur de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes*

Gilles COROMP et Delphine MONDON, *conseillers de l'Ordre des Architectes en PACA*

Nathalie JACOB, *présidente de l'UNPI 05*

Simon LERAY, *adjoint à la cheffe du service de l'aménagement soutenable - DDT des Hautes-Alpes*

Maître Hervé PACE, *président de la Chambre des Notaires des Hautes-Alpes*

Christian ROMAN, *directeur du développement et de l'aménagement territorial – Département des Hautes-Alpes*

Johann SOREIL, *directeur technique de l'OPH 05*

Synthèse et conclusion (17h45 – 18h)

David ABITTAN, *rédacteur en chef tema.archi*